



**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES COMMERCANTS DES  
MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITROPHES (SCMPVL) - 26 janvier 2011-**

**Ordre du jour :**

1. Rapport moral du Président Dominique DAMIANO
2. Rapport d'activités du Secrétaire Général Van VU DINH
3. Rapport de la trésorière Sabine VALLETTE
4. Election du Conseil d'Administration
5. Election du Président par le Conseil d'Administration en séance extraordinaire.
6. Débat avec les élus

**16H30** : ouverture de la séance par le Président de séance Michel BOUTABA

**Les institutions représentées :**

Ville de : CARPENTRAS  
Ville de : MONTEUX  
Ville de : SAINT-DIDIER  
Ville de : VAISON-LA-ROMAINE  
DGCCRF DE VAUCLUSE

Ville de : L'ISLE-SUR-SORGUE  
Ville de : MORIERES-LES-AVIGNON  
Ville de : SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON  
CONSEIL GENERAL DE VAUCLUSE

Ville de: JONQUIERES  
Ville de: LA TOUR D'AIGUES  
Ville de : SORGUES

Madame Monique RUBIN Présidente de la FNSCMF

**1. Rapport moral du Président Dominique DAMIANO.**

En préambule de son rapport moral, Le Président rappelle les notions fondamentales de l'organisation professionnelle telles que définies dans le 1<sup>er</sup> article des statuts : représenter et défendre les intérêts moraux et matériels des adhérents, étudier les diverses questions professionnelles, économiques et sociales concernant l'activité des adhérents, rechercher les moyens de résoudre les problèmes intéressant l'activité des adhérents... il revient ensuite sur les problèmes rencontrés au cours de l'année et plus particulièrement concernant la ville de Pertuis. Ce qui l'emmène ensuite sur la question de la Délégation de Service Public pour la gestion des marchés. Il soulève notamment les méthodes employées par certains concessionnaires. Heureusement les villes s'orientant vers ce choix ne sont pas légion et certaines villes ayant renoncé à cette solution ont su rebondir sur d'autres idées, privilégiant la concertation, favorisant l'émergence de pistes intéressantes pour la redynamisation de leur marché (il s'agit des villes de Valréas en Vaucluse et Pélissane dans les Bouches-du-Rhône). Au vu des dossiers pris en charge par l'organisation en 2010, Dominique Damiano indique que le soutien de la Fédération est des plus important. Nous l'avons d'ailleurs sollicitée afin d'éclaircir deux notions primordiales de notre profession, celles de "Titulaire" et "Abonné". L'occasion de rappeler que l'abonnement est un mode de paiement et ne confère au droit ni privilège au commerçant. Le commerçant dit "Titulaire" bénéficie d'une place fixe attribuée par la municipalité. A l'échelle du département du Vaucluse, Le Président du Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence fait le constat de l'accroissement des déséquilibres sur le plan économique, au regard de la suprématie évidente de la distribution industrielle qui ne cesse de s'étendre. Il s'interroge et s'inquiète à ce sujet, de l'élection au poste de Vice-Président de la commission commerce à la CCI, du directeur d'Immochan. En contrepartie, il se réjouit du travail et du partenariat développés avec le Conseil Général de Vaucluse.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport moral est adopté à l'unanimité

**2. Rapport d'activité du Secrétaire Général Van VU DINH.**

Le Secrétaire Général Van VU DINH évoque à travers son rapport d'activités, les principales actions et événements de l'année 2010. A commencer par la question de la Délégation de Service Public qui a monopolisé l'énergie de l'organisation, surtout sur la ville de Pertuis. Il revient ensuite sur les villes qui ont nécessité une attention particulière, comme à Cavailon où la mobilisation importante des commerçants, avec le soutien du syndicat, a permis de retrouver le cours Bournissac. Malgré tout, un travail important reste à faire afin que la ville ait enfin le marché qu'elle mérite. De nombreuses réunions ont également été nécessaires avec la ville d'Avignon concernant le marché de Monclar qui a été l'objet de divers problèmes suite aux aménagements réalisés dans le quartier. Grâce à la concertation entre commerçants, usagers et les différents services de la ville, des solutions ont émergé. Toutefois l'équilibre de ce marché demeure fragile et le Secrétaire indique que le syndicat travaille en concertation avec la ville afin de l'améliorer. Nous avons également dû faire face à un problème de poids à Arles. La municipalité avait décidé l'annulation du marché du samedi 23 octobre la veille pour cause de grève des éboueurs ne permettant pas le ramassage des déchets. Cette décision menaçant plus de 600 commerçants et plus particulièrement le commerce alimentaire, nous avons pris la décision de déballer malgré tout en donnant pour consigne exceptionnelle aux commerçants de ramasser leurs déchets ce jour-là. Cela s'est déroulé dans les meilleures conditions. Le Secrétaire rappelle toutefois que dans tous les cas, le ramassage des déchets est à la charge de la commune. Malgré les nombreux problèmes auxquels les commerçants ont dû faire face cette année, Van Vu Dinh constate que le marché comme toujours s'adapte en faisant front à toutes les difficultés. Il indique d'ailleurs, que nombreuses sont les villes nous ayant sollicité afin de redynamiser un marché existant ou bien en créer un.

Ainsi le SCMPVL a été contacté par les villes de Bonnieux, Coustellet, Cucuron, Connaux, Eyguières, Gargas, Mazan, Sarrians, Camaret-sur-Aigues. Nous pouvons par ailleurs nous féliciter du travail réalisé en concertation avec certaines villes comme cela a été le cas à Sorgues dans le cadre du déplacement d'une partie des commerçants durant les travaux d'aménagement de la Place Charles De Gaulle. Il évoque aussi l'exemple de deux villes qui ont su travailler en concertation avec l'organisation et les commerçants pour le bien être de leur marché : La Tour d'Aigues et la Ville de Monteux.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport d'Activité est adopté à l'unanimité

### 3. Rapport de la trésorière Sabine VALLETTE.

La Trésorière indique que l'organisation a assumé plusieurs charges dont le compte rendu fait financier part. elle revient sur le soutien financier qu'a apporté le syndicat au Comité pour la Promotion des Marchés (938,5€), afin de l'aider à financer l'emploi de la chargée de communication, en raison de ses difficultés financières résultant en grande partie du non versement de la subvention région 2010.

La dépense la plus importante a été l'anniversaire des parasols d'or, un coût de 5346,63€. Nous avons aussi participé aux 50 ans de la MACIF, avec un dessin de Marcellin accompagnant chaque BD achetée au CPPM par la MACIF. Enfin, le CPPM nous a rétrocédé 435 BD afin de combler les 8274,21€ de dette. Cette année nous avons donc réussi à combler la plus grosse partie de notre déficit qui s'élève aujourd'hui à 1038,23€ (contre 10904,5€ en 2009).

En 2010 sur 123€ de cotisation, 88€ sont reversés à la fédération et 37€ nous permettent d'assurer les frais de fonctionnement de l'organisation professionnelle. Cependant du fait de l'augmentation de la cotisation fédérale de 2 euros sur 2 ans, nous soumettons à l'assemblée une augmentation de la cotisation de 2 euros en 2012. Celle-ci ne nous rapportera rien mais nous permettra d'équilibrer nos comptes.

Après vote de l'Assemblée Générale, le Rapport Financier est adopté à l'unanimité.

### 4. Election du Conseil d'Administration.

Les candidats proposés pour former le Conseil d'Administration du Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence Vaucluse et Limitrophes.

- |                          |                       |                          |                         |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Mme Christelle AUZET  | 2. Mr Jacques BONINO  | 3. Mme BONNARD Alexandra | 4. Mr BOUTABA Michel    |
| 5. Mr CESARINI Jean      | 6. Mr CEYTE OLIVIER   | 7. Mr DAMIANO Dominique  | 8. Mr FISSEUX Sébastien |
| 9. Mr FONT Jean-François | 10. Mr REYMOND Gérard | 11. Mme VALLETTE Sabine  | 12. Mr VU DINH Van      |

Les candidats pour être conseillers techniques du Syndicat des Commerçants des Marchés de Provence Vaucluse et Limitrophes.

- |                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| 1. Mr DIDIER Roger | 2. Mr VALENTI Charles |
|--------------------|-----------------------|

Après avoir été soumise au vote de l'Assemblée Générale, cette liste est adoptée à l'unanimité.

### 5. Election du Président par le conseil d'administration en séance extraordinaire.

Candidat au poste de Président du SCMPCL :

- ◆ Mr DAMIANO Dominique étant le seul candidat au poste de Président du SCMPVL
- ◆ Après vote du conseil d'administration, Dominique Damiano est réélu à 10 voix. Deux membres du Conseil d'Administration, Messieurs Bonino et Césarini n'ont pas participé au vote. Ils étaient excusés.

**Le Secrétaire Général du SCMPVL**  
Van VU DINH

**Le Président du SCMPVL**  
Dominique DAMIANO